

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Le 28 mars 2019, le Parlement européen a ouvert la porte à l'exclusion de l'énergie nucléaire de la liste des investissements « verts », destinée à orienter les financements vers les actions durables sur le plan environnemental et permettant de lutter contre le changement climatique. **Si elle devait être entérinée, cette décision compromettrait la sécurité énergétique du continent et les chances, déjà minces, de l'Union européenne de respecter l'Accord de Paris.**

L'énergie nucléaire est l'une des sources d'énergie les plus faiblement carbonées dont on dispose. Elle n'émet que 12 grammes d'équivalent CO<sub>2</sub> par kWh, au même niveau que l'éolien. Sur son cycle de vie, c'est quatre fois moins que l'énergie solaire<sup>1</sup>. Mais surtout, et c'est ce qui la qualifie parmi les solutions au changement climatique, elle émet 68 fois moins de gaz à effet de serre par unité d'énergie électrique délivrée que des centrales à charbon modernes, et 40 fois moins que des centrales à gaz modernes.

Dans le résumé aux décideurs de son dernier rapport publié en 2018, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC)<sup>2</sup> a mis en avant quatre scénarios permettant de contenir le réchauffement climatique sous la barre des 1,5°C.

**Tous ces scénarios conduisant à la stabilisation du changement climatique prévoient une augmentation de la part de l'énergie nucléaire : de 98% à 501% à l'horizon 2050.**

Réussir à contenir le changement climatique est une question d'ordre littéralement vital pour une large part de la population mondiale dans les prochaines décennies. Cette réussite est loin d'être garantie car, aujourd'hui, les sources d'énergie dont l'usage augmente le plus sont encore celles d'origine fossile<sup>3</sup>. La contribution de l'atome à la préservation du climat peut être significative pour inverser cette tendance.

Exclure la 2<sup>e</sup> source d'énergie bas-carbone au niveau mondial, et l'une des rares qui soit pilotable avec l'hydroélectricité, de la liste des investissements « verts » réduirait significativement les chances de l'Union européenne de respecter ses objectifs en termes d'émissions de gaz à effet de serre et d'assurer un futur désirable à ses jeunes générations.

**L'énergie nucléaire est aussi garante d'une part significative de notre sécurité et indépendance énergétiques**, face à l'épuisement des ressources fossiles, dans le monde en général et en Europe en particulier. Grâce aux réserves stratégiques de combustible que peuvent constituer les États, équivalent à plusieurs années de consommation, l'énergie nucléaire participe à la résilience européenne dans un monde de plus en plus instable.

**C'est pourquoi, nous demandons aux députés de la nouvelle mandature du Parlement européen de reconsidérer cette décision.**

**Réintégrer l'énergie nucléaire à la liste des investissements durables sera certainement un exercice politique délicat. C'est néanmoins une mesure pragmatique et nécessaire, adaptée aux enjeux de la planète et respectueuse de l'héritage des uns et de l'avenir des autres.**

**Au-delà de son importance structurelle pour l'avenir du continent, elle serait également le signe, sur la scène internationale, que le leadership européen en matière de politique climatique s'appuie sur des bases concrètes, ambitieuses et rationnelles et qu'il est, donc, aussi réel que légitime.**

Myrto Tripathi,  
Présidente, au nom des Voix du Nucléaire

40 avenue des Bretagnes, 93500 Pantin  
N° SIRET : 840 371 629 00014

<sup>1</sup> IPCC, 5th Assessment Report, 3rd Working Group

<sup>2</sup> IPCC, 2018: Summary for Policymakers. In: *Global Warming of 1.5°C*

<sup>3</sup> IEA, Global Energy & CO2 Status Report, 2019